

# Centre-Ouest- Auvergne-Limousin

## ***Déclaration de l'intersyndicale au CTT du 29-09-15***

Monsieur l'ancien nouveau Directeur Territorial,

Les représentants du personnel en CTT COAL vous font part de leur grande inquiétude vis-à-vis du projet de COP entre l'ETAT et l'ONF.

En effet, ce projet ne permettra pas le redressement financier de l'Office et continuera Probablement à avoir des effets dévastateurs pour les personnels.

Ce nouveau COP

- porte atteinte au régime forestier en prévoyant le mode d'emploi de sortie pour les collectivités.
- Ne prévoit aucun financement pérenne et se contente d'expédients pour boucler le budget (vente des bijoux de famille et effet « un seul coup » sur les délais de paiement.)
- Précarise massivement l'emploi à l'ONF et prépare le terrain pour l'évolution du statut de l'établissement.
- Augmente les volumes à mobiliser en forêt et baisse le montant des travaux forestiers.

Constatant que les propositions des organisations syndicales n'ont jamais été prises en considération, nous ne pouvons que rejeter le projet de COP 2016-2020 qui est néfaste tant pour l'avenir de la forêt que pour celui de l'Etablissement et de ses Personnels.